



Déclaration SE-Unsa : CA de l'Unss 12/04/13

Mesdames, Messieurs, membres du conseil d'administration

Le SE-Unsa tient à réaffirmer dans cette instance toute l'importance qu'il porte au sport scolaire et à l'Unss en particulier.

Les analyses et propositions qui nous sont livrées pour ce CA, avec de nombreux chiffres, permettent une photographie réaliste de l'Unss. Des zones d'ombres persistent tout de même. A la fois sur le budget, pas assez détaillé à notre goût et à la fois sur le terrain où à certains endroits les collègues se découragent de l'organisation du sport scolaire. Le désarroi de certains coordonateurs de districts est criant tout comme le stress de certains cadres. Les conditions financières de certaines AS et certains services départementaux ou régionaux deviennent problématiques.

Une enquête ressentie menée par le SNPDEN en lien avec le SE-Unsa auprès des chefs d'établissements alerte sur certaines difficultés, à travers 1600 réponses :

- Il est largement temps de constituer le fond de solidarité aux associations en difficultés financières, plus de 24% des chefs d'établissements déclarent que la santé de leurs AS n'est pas bonne. Le SE-Unsa se félicite de voir pour la première fois apparaître la ligne budgétaire de 50 000€ dans le budget prévisionnel 2013 pour ce fond de solidarité. J'y reviendrai tout à l'heure.
- Il est temps également de clarifier la position du chef d'établissement, actuellement président, et de répondre ainsi au rapport de l'Inspection générale mis en lumière au printemps dernier. Le SE-Unsa comprend la motion votée hier par le SNPDEN proposant aux chefs d'établissements de démissionner de leur présidence malgré leur attachement au sport scolaire. Il est urgent de revoir les statuts de l'UNSS, le SE-Unsa y est prêt.
- Le sport scolaire et l'investissement dans l'Unss de l'Enseignant d'EPS doivent faire partie des critères évalués lors des inspections pédagogiques, or 56% des chefs d'établissements déclarent ne pas en voir de traces dans les rapports d'inspections
- Il est temps, enfin, de ne pas utiliser le forfait UNSS comme prétexte pour laisser les enseignants d'EPS à l'écart des autres disciplines et d'obtenir un statut de certifié incluant l'animation du sport scolaire pour tous les enseignants d'EPS. 87% des chefs d'établissements y sont favorables. Le

SE-Unsa a validé lors de son congrès, la semaine dernière, un passage dans le corps des certifiés avec un service de 16h de cours et 2h de sport scolaire.

Pour toutes ces raisons et profitant d'un large auditoire aujourd'hui, le SE-Unsa réaffirme, comme il l'a fait devant le Ministre à l'Assemblée générale, la volonté d'ouverture d'un grand débat sur le sport scolaire et plus largement sur la place de l'EPS dans le système éducatif et le statut des enseignants d'EPS à travers la refondation. Absent des débats sur la refondation, il est temps d'échanger et de tracer de nouvelles lignes directrices pour le sport scolaire de l'école primaire à l'université. Une revalorisation des enseignants d'EPS s'investissant tout particulièrement dans l'UNSS doit être envisagée.

Le SE-Unsa poursuivra son travail d'analyse et d'expertise sur l'UNSS en portant un projet tourné vers le plus grand nombre, privilégiant toujours plus le volet de l'animation. J'y reviendrai dans l'étude du budget. Le sport scolaire doit être un véritable trait d'union entre l'EPS et le sport fédéral. Le SE-Unsa jouera son rôle de membre du CA pour faire avancer et progresser cette grande institution que représente l'UNSS en étant à l'écoute à la fois de ses dirigeants, de ses salariés, de ses animateurs et de ses usagers.

Le SE-Unsa tient à remercier l'ensemble du personnel ayant travaillé sur les documents qui nous ont été remis. Toutefois, le SE-Unsa s'interroge sur les erreurs commises lors du premier envoi et des documents rectificatifs deux jours seulement avant le CA.

Nous ferons des interventions tout au long du déroulé de l'ordre du jour de ce CA.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le SE-Unsa

Yann Chandivert
Délégué National EPS SE-Unsa

